

**POUR L'ABROGATION DE « BIENVENUE EN FRANCE »
ET DE TOUTES LES MESURES DE SÉLECTION SOCIALE**

STOP AU TRI XÉNOPHOBES À L'ENTRÉE DES UNIVERSITÉS !

Le 19 mai 2026, le gouvernement a publié un décret xénophobe qui constitue une attaque majeure contre les universités et s'inscrit dans la continuité de la **stratégie cyniquement nommée « Bienvenue en France »**. Il vise les étudiant·es étrangers extra communautaires (hors Union européenne) en rendant presque impossibles les exonérations partielles qui permettaient jusqu'ici à la plupart des universités de ne pas appliquer des **frais de 2902€ (au lieu de 178€)** par an en licence et **3950€ (au lieu de 255€)** par an en master. Nos organisations condamnent ce décret qui impose aux universités de trier leurs étudiant·es par nationalité, en prenant pour prétexte les budgets déficitaires que le gouvernement a lui même imposés.

Aix Marseille Université applique déjà intégralement ces frais discriminatoires à l'encontre des ressortissant·es d'une quarantaine de pays depuis 2022, puis a encore élargi le nombre d'étudiant·es non exonéré·es en 2024. Elle **choisit désormais d'appliquer le décret en imposant paiement préalable des frais d'inscriptions avant toute demande d'exonération**. Dans les faits, cela empêche les étudiant·es précaires de s'inscrire, alors même qu'ils et elles pourraient bénéficier d'une exonération.

L'intégralité de cette politique est injustifiable. Des moyens existent pour contourner cette discrimination qui conduit des milliers d'étudiant·es à abandonner leurs études ou à y renoncer. Ces frais représentent une charge considérable pour des étudiant·es qui doivent déjà faire face au coût de la vie, du logement et des transports et à l'éloignement familial.

« Bienvenue en France », mesure de préférence nationale et communautaire, s'inscrit dans la politique de destruction des services publics et de privatisation des études supérieures. Pour que les études supérieures restent accessibles et ouvertes à toutes et tous NOS ORGANISATIONS EXIGENT LE RETRAIT COMPLET DES DÉCRETS « BIENVENUE EN FRANCE ».

**RDV MARDI 15 SEPTEMBRE À 10H DEVANT LE
CAMPUS ST-CHARLES ET AUX**

**DEUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES SIMULTANÉES À 12H
CAMPUS ST-CHARLES & CAMPUS SCHUMAN (AIX)**

